



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1365

Attribution d'une subvention de 4 000 euros à l'Association « Union des joueurs sauveteurs de la Mulatière », pour l'organisation de la « coupe de France de Joutes Nautiques », du 24 au 26 juillet 2015 à la darse nautique de Confluence à Lyon 2e

Direction des Evènements et Animation

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 OCTOBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 OCTOBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), Mme HOBERT (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FAURIE-GAUTHIER (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1365 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 4 000 EUROS A L'ASSOCIATION « UNION DES JOUTEURS SAUVETEURS DE LA MULATIERE», POUR L'ORGANISATION DE LA « COUPE DE FRANCE DE JOUTES NAUTIQUES », DU 24 AU 26 JUILLET 2015 A LA DARSE NAUTIQUE DE CONFLUENCE A LYON 2E (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Union des jouteurs sauveteurs de la Mulatière a organisé la « Coupe de France de joutes nautiques », du 24 au 26 juillet 2015, à la darse nautique de Confluence dans le 2^e arrondissement.

Cette association lyonnaise a été créée en 1891, compte 850 adhérents et se divise en trois sections : joutes, plongée et natation. Sa zone de pratique sportive se situe au confluent du Rhône et de la Saône. Elle a obtenu 6 coupes de France et 44 champions de France ont été récompensés ces dernières années.

L'Association à caractère omnisports a pour objet la pratique des sports nautiques et elle a pour vocation de faire pratiquer ces différentes activités au travers de sections spécialisées affiliées aux fédérations concernées. Ces différentes activités se regroupent exclusivement sous trois catégories distinctes et complémentaires : sports nautiques (joutes, barques, sauvetage), sports aquatiques (natation, aquagym) et sports subaquatiques (plongée autonome, apnée, tir sur cible, handi plongée).

Le sport des joutes nautiques est apparu à Lyon le 13 avril 1507. Les pêcheurs de Saint-Vincent joutèrent sur la Saône en l'honneur de la reine Anne de Bretagne.

Lors de ce tournoi 2015 parrainé par Sébastien Chabal, 8 équipes de jouteurs issues des qualifications étaient attendues dont 64 jouteurs qui ont croisés leurs lances afin de remporter la coupe de France.

Le programme des 3 jours a été organisé comme suit :

- vendredi 24 juillet : ouverture de l'espace partenaires et média ;
- samedi 25 juillet, plusieurs temps forts ont rythmés la journée : un tournoi « espoir de la Joute » avec de jeunes jouteurs, une démonstration de joutes lyonnaises et givordines, une démonstration semi-nocturne en joute languedocienne et une soirée de gala ;
- dimanche 26 juillet : la présentation des équipes avec le lancement des animations, les finales de la coupe de France puis la remise des prix se sont déroulés tout au long de l'après-midi.

Durant tout le week-end, des jeux animations étaient prévus : jeux gonflables, théâtre de marionnettes mais aussi des concerts de musique, théâtre et spectacle de rue.

Un « village saveurs » a été installé avec de nombreux commerçants et producteurs locaux ainsi qu'une guinguette et un marché de la marine.

Les objectifs de l'Association pour l'organisation de cet événement étaient :

- d'organiser une compétition traditionnelle et de qualité ;
- de mettre en valeur un sport nautique né à Lyon ;
- de faire découvrir la pratique de cette discipline sportive au cœur de la ville et au plus grand nombre.

L'organisation de cette manifestation a permis ainsi :

- d'animer par le spectacle et le sport des joutes nautiques, la darse et les rives de Saône récemment aménagées ;
- d'organiser une manifestation nautique d'envergure nationale alliant sport, expositions et esprit marinier ;
- de participer à la promotion de cette discipline.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élevait à 65 400 euros. L'Association avait sollicité une subvention à hauteur de 4 000 euros.

L'Association n'a pas perçu de subventions les années précédentes de la Ville de Lyon.

En raison de l'intérêt que présentait la manifestation, au plan sportif et rayonnement de la ville, je propose de lui allouer une subvention de 4 000 euros.

Vu l'avis du Conseil du 2^e arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1. Une subvention de 4 000 euros est allouée à l'Association «Union des joueurs sauveteurs de la Mulatière» pour l'organisation de la « coupe de France de Joutes Nautiques », du 24 au 26 juillet 2015, à la darse nautique de Confluence dans le 2^e arrondissement.

2. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2015, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44 036, imputation 6574, fonction 415, nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT